*(No de dossier de la Cour)*

FORMULE 74O

*Loi sur les tribunaux judiciaires*

ONTARIO

**COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE**

**AVIS DU GREFFIER AU REQUÉRANT D’UN CERTIFICAT DE   
NOMINATION À TITRE DE FIDUCIAIRE DE LA SUCCESSION**

Vous avez présenté une requête en vue d’obtenir un certificat de nomination à titre de fiduciaire de la succession de feu *(nom)*.

*(Insérez, le cas échéant)*

**A. Un certificat ne peut être délivré en raison de l’article 16 de la *Loi sur les successions.***

Aux termes de l’article 16 de la *Loi sur les successions*, il nous est impossible de vous délivrer un certificat pour le motif suivant :

*(Sélectionnez le motif qui convient)*

Une autre requête portant sur la même succession a été déposée.

Un avis d’opposition prévu à la règle 75.03 est en vigueur, dont une copie est ci-jointe.

Un testament ou un codicille postérieur à la date de votre requête a été déposé auprès de la Cour supérieure de justice.

Un testament ou un codicille a été déposé auprès de la Cour supérieure de justice et votre requête indique que le/la défunt(e) est mort(e) sans testament.

*(Insérez, le cas échéant)*

**B. Un certificat ne peut être délivré pour une raison stipulée au paragraphe 74.14 (1) des *Règles de procédure civile.***

Aux termes du paragraphe 74.14 (1) des *Règles de procédure civile*, il nous est impossible de vous délivrer un certificat pour le motif suivant :

1. *(Sélectionnez le motif qui convient)*

Les renseignements nécessaires n’ont pas été communiqués.

Les preuves ou documents nécessaires n’ont pas été présentés.

Une motion doit être présentée.

Le dépôt exigé aux termes de la *Loi de l’impôt sur l’administration des successions* n’a pas été payé ou n’a pas été payé intégralement ou aucune déclaration d’engagement n’a été faite dans la formule de requête ou n’a été déposée comme le prévoit le paragraphe 4 (3) de cette loi et il n’y a aucune ordonnance judiciaire dispensant de l’obligation de payer ce dépôt.

Autre motif.

1. *(Donnez des précisions)*

Précisions sur la question (p. ex. indiquez quels sont les renseignements, preuves ou documents qui manquent) :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Vous pouvez présenter une requête révisée et les renseignements, preuves ou documents qui manquent au greffe de la Cour supérieure de justice dont l’adresse est indiquée à l’adresse ci-dessous.

Veuillez joindre une copie de la présente formule à vos documents.

Si vous n’avez pas d’avocat, il vous est conseillé d’en consulter un pour obtenir des avis juridiques sur votre requête, sur les questions fiscales relatives à l’administration des successions et sur les obligations légales du fiduciaire de la succession. Pour de l’information sur comment trouver un avocat, consultez la page suivante : <https://www.ontario.ca/fr/page/trouver-un-avocat-ou-un-parajuriste>.

On peut trouver sur le site Internet du ministère du Procureur général de l’Ontario des renseignements généraux sur les exigences relatives aux requêtes en homologation sur les page suivantes :

Comment faire une demande d’homologation d’une succession en Ontario : <https://www.ontario.ca/fr/page/faire-une-demande-dhomologation-dune-succession>

Homologation d’une petite succession : <https://www.ontario.ca/fr/page/homologation-dune-petite-succession>

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| DATE : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Destinataire : *(nom, adresse, adresse de courriel et numéro de téléphone du requérant ou de son avocat)* | | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Greffier  Adresse du greffe  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

RCP-F 74O (1er janvier 2025)